

**Septembre 2019 - Concours de Sauts d'Obstacles**

Dim 01	Melen	Poneys
<b>2ème manche qualificative GEPL APT</b>		
Sam 07 – Dim 08	Melen	C3A
<b>CHAMPIONNAT GEPL 2019</b>		
Dim 08	Angleur	Accueil
Sam 14	Filot	C3B
Dim 15	Filot	Poneys
<b>3ème manche qualificative GEPL APT</b>		
Sam 21	Hamoir	C3B
Dim 22	Hamoir	Inter-équipes
Dim 22	Eupen 3 As	Accueil
Sam 28 - Dim 29	Eupen	C3A

Durant toute la saison, le Président de Jury et l'Organisateur se réservent le droit de modifier le type des épreuves et/ou de reprendre un pourcentage des cavaliers.

Le bon geste à partir de jeudi 18h00 : [www.gepl.net](http://www.gepl.net), pour vérifier si vous vous êtes bien inscrits, connaître votre N° de départ et voir si un problème est à résoudre.

Tout changement de cheval ou de cavalier dans la liste de départ est autorisé, moyennant une amende de 5,00 € payée lors de la confirmation. Simn, la paire sera HC.

**LA CTO INFORME**

**Les inscriptions peuvent se faire :**

**OFFLINE** : par mail ([secretariat@gepl.net](mailto:secretariat@gepl.net)) ou fax (04/2770304) au GEPL.

**ONLINE** : via le site de la FRBSE ([www.equibel.be](http://www.equibel.be))

En 2019, les inscriptions SUR PLACE de la paire cavalier/cheval, en concours GEPL et ORV, sont majorées de **4,00€ par passage** (si inscriptions autorisées).

**! IL N'Y A PLUS D'ÉPREUVES JOUXTANTES (sauf 120/125cm) !**

Chaque épreuve participe au CHALLENGE de la hauteur correspondante (SAUF : clear-round et épreuves fermées).

**Fourchette de temps idéale : pour les hauteurs de 40cm à 70cm + la première épreuve de 80cm : voir règlement sportif 2019, articles 4.2.4 et 5.6**

## Le 22 septembre 2019 - HAMOIR

Organisateur : Equi-Noxe VL  
78 rue de Sy 4181 Filot  
Responsable : V. Lambert (0471/85.53.52)

Président de Jury : J. Goëmé  
Chef de piste : E. Patigny  
Vétérinaire : Dr Belny

Terrain : 100 / 50 m  
Paddock : 1200 m<sup>2</sup>

**Clôture des inscriptions :**  
**LUNDI 16 septembre offline**  
**MARDI 17 septembre online**

## Dimanche 22 septembre 2019 – C3B – RF 30152

### CRITERIUM INTER-EQUIPES

Ep 1a 95cm	J03-J08 1ère manche
Ep 2a 115cm	J03-J16 1ère manche
Ep 3a 80cm	J02-J03 1ère manche
Ep 1b 95cm	J03-J08 2ème manche
Ep 2b 115cm	J03-J16 2ème manche
Ep 3b 80cm	J02-J03 2ème manche

Voir règlement spécifique du  
Critérium inter-équipes  
GEPL 2019

#### Remarques :

- Lire le règlement et former vos EQUIPES de 3 ou 4 couples selon vos affinités, vos capacités et votre enthousiasme ; ce n'est pas un inter-cercles !
- Inscription forfaitaire par équipe ;
- Cadeaux offerts par le GEPL aux équipes classées ;
- Bar et restauration sur place.





## **GEPL - Critérium INTER- EQUIPES 2019**

Le Critérium Inter-Equipes se déroule sur une piste extérieure et sur une journée qui ne peut comprendre d'épreuve d'encadrement au-delà de trente équipes inscrites ; le Critérium peut se dérouler dans le cadre d'un concours C3 de 2 jours.

L'inter-équipes est ouvert à tout cavalier détenteur d'une licence J02, J03, J08 ou J16 (ou assimilée), de choix GEPL ou ORV, estampillée du sceau d'un cercle GEPL ou de l'ORV, et à toute monture identifiée ou immatriculée à la FRBSE.

### Equipes :

- Chaque équipe a le droit de s'inscrire avec un minimum de 3 paires cavalier/monture ou avec un maximum de 4 paires différentes par équipe.
- **Chaque équipe doit compter au minimum un cavalier qui effectuera les parcours sur la hauteur de 80cm.**
- Un cavalier ne peut monter qu'une monture par équipe.
- Un cavalier ne peut monter que 3 montures.
- Une monture ne peut être inscrite que dans une équipe.

### Hauteurs :

- 80 cm : licences J02-J03  
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 100 cm ou plus durant la saison en cours).
- 95 cm : licences J03 à J08  
(Hauteur interdite aux paires ayant participé en 110 cm ou plus durant la saison en cours)
- 115 cm : licences J03 à J16

### Type d'épreuve : Fermée

- BA 2 manches sans chrono avec un TA, avec un parcours qui peut être différent pour la 2<sup>ème</sup> manche. Même ordre de départ dans les 2 manches ainsi qu'en cas de barrage ; tous les cavaliers participent à la 2<sup>ème</sup> manche (même en cas d'élimination ou d'abandon).
- Le cavalier éliminé ou qui abandonne dans une manche se verra attribuer un forfait de 100 points.
- Si une équipe comptant 4 cavaliers ne peut améliorer son classement dans la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> manche après le passage de son 3<sup>ème</sup> concurrent, le 4<sup>ème</sup> concurrent n'est pas obligé de prendre le départ.

### Classement :

Les 3 meilleurs résultats de chaque équipe seront pris en compte dans chaque manche et additionnés.

En cas d'égalité de pénalités pour l'une des places du podium, il y aura barrage au chronomètre.

**Au barrage, chaque équipe qualifiée sera représentée par son cavalier inscrit en 80 cm.**

Les équipes à égalité de pénalités totales pour les autres places sont classées ex-aequo.

Inscription : 100 € / équipe

### Prix :

Podium = 600 € (1<sup>ère</sup> = 240 €, 2<sup>ème</sup> = 200 €, 3<sup>ème</sup> = 160 €) à charge de l'Organisateur.

Le GEPL offre des cadeaux aux équipes classées (1 équipe classée pour 4 équipes inscrites).



**GROUPEMENT EQUESTRE DE LA PROVINCE DE LIEGE asbl.**  
Groupement Est de la Ligue Equestre Wallonie-Bruxelles  
N° Entreprise : 473841139

Obligations de l'Organisateur :

Tout cercle désireux d'organiser le Critérium Inter-Equipes devra se soumettre impérativement aux directives suivantes :

- Prévoir un podium.
- Prévoir le protocole pour la remise des prix (personnalités, sponsors, officiels ...).
- Prévoir 4 coupes pour la première équipe classée.
- Prévoir 12 médailles (3x4) pour les 3 premières équipes.
- Soigner la décoration florale en piste.